NUMERO LXXXVIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 4. Novembre 1803.

RAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du 26. Septembre.*

LE Gouvernement *Ottoman* paroît avoir puisé, soit dans l'exemple & les assurances de quelques grandes Cours, soit dans ses malheurs mêmes, la force de résister constamment à toutes invitations ou indirectes de s'engager elle-même la nouvelle querelle d'*Europe*. On preuve dans une Note, qui vient remise de la part de la *Porte* à tous Ministres étrangers, résidant près du *Seigneur*. Dans cette Note le *Reis* déclare la résolution ferme & déf- de *Sa Hauteſſe* d'observer dans la actuelle entre la *France* & l'*Angle*- même Neutralité qu'elle a obser- y a onze ans, lors de l'ouverture Négotiations précédentes entre les di- saissances."

RATISBONNE, *le 19. Octobre.*

Ville va bientôt fixer de nouveau don. Dans une quinzaine la Diète *Empire* doit reprendre ses déliberapour achever la nouvelle organisa- Corps *Germanique*. Parmi le grand d'objets importans, à mettre sur le une affaire déjà fameuse, celle de l'ar- ent des Votes dans le Collège des sera discutée des premières. Elle l'être dès le commencement de la puisque la plupart des Ministres ux ont déjà reçu à son égard les ions de leurs Commettans. On préque celles des Etats les plus marccordent toutes dans le fond avec Ministre de *Brandebourg*, rendues dès le mois dernier. En attendébats, *Ratisbonne* offre la Proon du nouvel Electeur Ecclésiastipour prendre provisoirement l'Admi- de la future Eglise Archiépisco- Voici cette Pièce, qui ne laisse pas plus d'un côté intéressant.

Altesse l'Electeur Archi-Chancelier chevêque annonce avec une véritable satisfaction, que, munie de l'approbation du Chef-suprême de l'Eglise, elle s'est chargée de l'Administration spirituelle de l'Evêché de *Ratisbonne*. Cette Administration reste provisoire, jusqu'à ce que la translation du Siège de *Mayence* sur l'Eglise de *Ratisbonne* soit terminée d'une manière Canonique, par suite des conclusions prises par l'Empire *Germanique*. Cette Administration du Diocèse de *Ratisbonne* est d'autant plus satisfaisante pour l'Electeur Archi-Chancelier & Archevêque, qu'elle le met à même de contribuer au bien-être Religieux & moral d'un Peuple, qui, par sa loyauté, son excellent caractère National & ses sentimens de piété *Chrétienne*, mérite l'estime générale."

„ Son Alt. Sér. l'Electeur de *Bavière* a déclaré, " qu'elle confirme cette Administra- „ tion provisoire, sauf ses droits sur l'arran- „ gement ultérieur du Diocèse de *Ratisbon-* „ *ne*." Une telle confirmation, à la vérité, n'a jamais été d'usage à l'égard de l'Evêché de *Ratisbonne*; &, quelqu'estimable qu'une telle confirmation soit d'ailleurs en elle-même, un objet, définitivement conclu par l'Empire *Germanique* & son auguste Chef, ne peut être dans le cas d'exiger une confirmation ultérieure. Le §. 62. du *Conclusum* de la Diète ne peut être applicable au cas présent, puisqu'il est expressément décidé, „ que le Siège de *Mayence* sera transféré sur „ l'Eglise de *Ratisbonne*." Cette expression ne désigne pas un Edifice particulier, mais le Diocèse de *Ratisbonne* dans sa totalité; & ce Diocèse, ayant déjà sa destination, ne peut être, selon la conclusion prise par l'Empire *Germanique*, un objet d'un nouveau démembrement Diocésain. Toutefois, quoique l'Acte de confirmation de S. A. S. l'Electeur *Bavaro-Palatin* ne soit pas essentiel, l'Electeur Archi-Chancelier attache un prix infini à l'acceptiment & à l'amitié de ce Prince respectable, qui s'occupe sans cesse de l'Education publique, & des moyens d'éclairer les esprits & de perfectionner de plus en plus le caractère de ses Sujets."

„ L'Evêché de *Ratisbonne* s'étend sur les Possessions immédiates de la Principauté de *Ratisbonne*, sur une petite partie de la *Bohême*, sur une partie des Etats qui composent l'Electorat de *Bavière*, & sur une Seigneurie qui appartient au Prince de *Lobkowitz*. L'Electeur Archi-Chancelier & Archevêque se croira très-heureux, toutes les fois qu'il

pourra inſpirer à ſes Diocéſains les ſentimens de reſpect, d'attachement, de reconnoiſſance & d'obéiſſance, qu'ils doivent à leurs Souverains; ſentimens ſi parfaitement conformes à l'eſprit de l'Evangile! Loin de s'immiſcer dans les objets temporels, il s'empreſſera, dans les objets mixtes, de ſeconder les bonnes intentions des Gouvernemens, & ne ſe permettra à cet égard aucune innovation ſans leur conſentement formel. Perſuadé, comme il l'eſt, que la concorde entre l'Etat & l'Egliſe eſt d'une grande importance; également éloigné de la ſuperſtition & de l'incrédulité, il veillera dans ſon Diocèſe à la conſervation des Dogmes Religieux dans leur pureté, & ne ceſſera de recommander à ſes Diocéſains l'amour de Dieu & du prochain; ſources divines des vertus *Chrétiennes*. Implorant l'aſſiſtance de l'Etre-Suprême, & ſecondé par le zèle eſtimable de ſon Clergé, il déſire de s'acquitter des devoirs de l'Epiſcopat dans le Diocèſe de *Ratisbonne*, avec une fermeté inébranlable & auſſi bien que ſes moyens le permettent. "

RATISBONNE, *le* 17. *Octobre* 1803.
Publié par le Conſiſtoire de Ratisbonne,
(*Signé*) REINFELD, *Notaire du Conſiſtoire Epiſcopal.*

De FRANCFORT, *le* 22. *Octobre.*
(*Par la voye de* France.)

L'Electeur Archi-Chancelier continuë à s'occuper, avec beaucoup d'application, de la Négociation relative à l'Octroi de Navigation ſur le *Rhin*. Un Courier de Mr. de *Beuſt*, ſon Envoyé à *Paris*, lui a apporté un Projet de Convention, qui a été préſenté par le Miniſtre des Relations-Extérieures, *Talleyrand*. L'Electeur Archi-Chancelier y a fait, dit-on, quelques obſervations, qui ſont ſoumiſes actuellement à la ſanction du Gouvernement *François*. La Somme, que ce Prince a dernièrement reçuë de la part du Roi de *Pruſſe*, comme réſultat du produit des Péages du *Rhin*, perçus dans le Duché de *Cléves* & ſur la Frontière du ci-devant Evêché de *Münſter*, eſt de 40,000. Rixd., environ 150,000. Livres Tournois; & on a tout lieu de croire, qu'elle ne ſera pas moindre par la ſuite. L'Electeur de *Bade* & le Landgrave de *Heſſe-Darmſtadt* ont imité cet exemple; les Princes de la Maiſon de *Naſſau* ont auſſi, envoyé déjà, la ſemaine paſſée, à l'Electeur Archi-Chancelier 6,000. Florins pour le même objet. Les Membres du Haut-Clergé penſionné attendent avec la plus vive impatience la concluſion de la Convention d'*Octroi*, ſur laquelle repoſe leur Traitement, dont ils n'ont encore rien touché.

EXTRAIT des Nouvelles de PA
qu'au 6. Brumaire (29. *Octobre*

„ Mardi dernier le *Tribunat* a
Séance ordinaire du 2. du mois.
paſſée encore ſans offrir rien de re
ble, ſi ce n'eſt une certaine empré
circonſtances. C'eſt à la Guerre qu
dûs deux des trois Livres nouveaux
on a fait hommage cette fois aux
& que ceux-ci ont accueillis fav
ment. Le premier, écrit par le Lég
Viennot-Vaublanc, avoit pour ſuiet
valité de la France *& de l'*Angleterr
*la conquête de l'*Angleterre *par* Guil
Duc de Normandie, *juſqu'à la rupt
Traité d'*Amiens *par l'*Angleterre.
cond Ouvrage, ayant pour Auteur
bun, *Arnould*, expoſoit *le Réſultat de
res*, *des Négociations & des Traité
ont précédé & ſuivi la Coalition co
France. Le dernier Auteur écrivoit
ſident: " Dans un moment où l'*Ang*
„ renouvelle ſes outrages contre la
„ *ce*, victorieuſe de ſes Ennemis &
„ diſſenſions, il eſt juſte, il eſt ut
„ rappeller les titres, qu'a le Gouver
„ *Anglois* à la méfiance de tous le
„ nets des Puiſſances de l'*Europe*.
„ prie de faire agréer au *Tribunat*
„ mage ci-joint. "

„ Le *Premier-Conſul*, retenu
dans la Capitale, n'y oublie pas l'
tion projettée. Ses loiſirs comme
les y ſont également conſacrés. Le
ce mois, il s'eſt rendu à cheval au
tier des *Invalides* & à celui qui avo
Champ-de-Mars. Il eſt monté dan
que toutes les Chaloupes ou Péni
conſtruction, ſuivi des principaux O
de ſa Garde & d'un grand nombre
nieurs. Il a examiné à cette occa
Pagayes de l'invention du Citoyen
guerie, & a fait l'éloge de la ſimpli
leur conſtruction. Il a fait marche
Péniche avec ces rames nouvelles;
il a ordonné de réunir à ce premier
la force des rames ordinaires, & s'
tré ou ne peut plus ſatisfait de l'e
deux forces combinées, qui ont do
Péniche une marche extrêmement rap
a commandé enfin une manoeuvre
deux moyens réunis, pour ſimuler un
ge, qui de même a répondu parf
à l'attente. On ne paroit pas avoir
en la préſence du Chef-Magiſtrat l'e
ce d'autres Inventions moins perfect

dispendieuſes, par leſquelles le gé- fertile des Conſtructeurs veut encore rer le paſſage des Bateaux Expédi- res d'une rive à l'autre. "

Mais ſans doute, ſi au moins le Dé- doit être franchi prochainement, il l'être par les moyens déjà préparés. véritable état des préparatifs dans les & ſur les Côtes ſera maintenant tout- connu du Gouvernement, depuis la ée du Miniſtre de la Guerre. Toute- le Public, auquel on n'a pas fait la ence du Rapport de ce Miniſtre, réduit à tirer d'apparences ſouvent ſes des conjectures incertaines. Il ertant indubitable, que les diſpoſi- contenuës dans les Ordres-du-Jour Amiral *Bruix*, commandant la Flot- Nationale, ſont telles qu'elles pour- amener aiſément quelque réſultat ain. Il eſt déjà queſtion, pour deux ons, de préparatifs d'embarquement. diſtribué les Pavillons de Signaux aux des Sections; l'eau, les Vivres & nitions ſont embarquées à bord d'un nombre de Bâtimens. Les Bataillons pterie, diſtribués en Garniſons de apes-Canonnières, s'exercent ſur le à tirer le Canon; des Barriques vi- fixées ſur le ſable, ſervent de but Canonniers des Bâtimens à rames, & les Soldats manient l'aviron comme atelots. "

Il vient d'y avoir auſſi des Nouvelles *Domingue*. Rien n'en eſt cependant é par le *Journal officiel*. Il ne perce dans les autres Journaux qu'un court ſait d'une Lettre du Capitaine-Général l'Iſle, le Général en chef *Rochambeau*, date du *Cap-François* & du 15. *Meſſidor* Juillet) dernier. " Nous avons com- encé ici (y eſt-il dit) les hoſtilités le de ce mois. *La Pourſuivante*, Capi- ine *Willaumez*, a combattu cinq Vais- aux *Anglois*, pendant trois heures, ſous Môle. Elle eſt rentrée dans ce Port, rès avoir fort maltraité un de ces Vais- aux, & elle même bien mal équipée, otre poſition n'eſt pas belle; mais il y quelque mérite à tenir dans une Co- nie, ravagée par la Guerre Civile & Guerre extérieure. " Il faut, qu'on des informations plus récentes encore le Bâtiment, qui vient de ramener de *Domingue* à *Marſeille* le Vice-Amiral *Truche-Tréville*, à la ſuite d'une Maladie grave, dont il a été atteint dans la di- te Colonie: Ce Bâtiment n'a quitté le *Cap-François* que le 27. *Thermidor* (15. Août.)"

„ Ce qui peut faire une agréable diver- ſion aux Nouvelles guerrières du jour, c'eſt le Récit, que le Miniſtre de la Marine vient de faire imprimer, des généreux ef- forts, par leſquels l'Equipage d'une Corvet- te de la République a ſauvé des flammes, jusqu'à deux fois, le Port *Eſpagnol* de *St. Ander* ſur la Côte de *Biscaye*. Nous ferons ſuivre ici ce Récit en l'honneur du Militai- re *François*, qui ſouvent & par-tout ſe diſtin- gue par de ſemblables traits d'humanité. "

EXTRAIT d'une Lettre du Citoyen HENRI RANCHOUR, Commiſſaire des Relations-Commerciales de la Répu- blique à SAINT-ANDER, en date du 11. *Vendémiaire* an 12. (4. Octobre 1803.)

„ *Vers la fin de* Thermidor (*mi-Août*,) *le feu prit à un Etabliſſement public, ſitué au haut de la Ville de* Saint-Ander. *Déjà une partie du Bâtiment avoit été dévorée par les flammes; & l'on craignoit l'embraſement de tout l'Etabliſſement. Auſſi-tôt que le Capitaine* Boyenval, *commandant la Corvette de la République*, la Malicieuſe, *en relâche à* Saint-Ander, *eut eu connoiſſance de cet événement, il envoya à terre ſes Pompes & un Détachement de ſon Equipage, commandé par deux Officiers & deux Aſpirans; ils parvinrent, par leur hardieſſe, à couper le feu & à l'éteindre, & furent aſſez heureux pour retirer des flammes des Femmes & des Enfans; le lendemain, une Collecte fut faite à bord de la Corvette, & le produit en fut porté aux malheureux incendiés.* "

„ *Le* 8. Vendémiaire *de cette année* (1. *Octobre*,) *à trois heures du ſoir, après une exploſion très-forte, occaſionnée par des poudres qui venoient de prendre feu chez un Artificier, un incendie violent ſe manifeſta dans un des Quartiers les plus populeux de cette Ville. La Générale battoit, le Tocſin ſonnoit, quatre-cents Hommes de Troupes de ligne étoient ſous les armes, cinq à ſix mille Perſonnes ſe portoient en foule vers le lieu de l'incendie, & des gémiſſemens ſe faiſoient entendre dans les Maiſons embraſées; les Rues étoient encombrées des Meubles qu'on jettoit par les fenêtres. Cinquante perſonnes pendues à des Balcons, d'où elles ſe laiſſoient gliſſer par des cordes ou par des draps, au riſque de ſe tuer; des Femmes à demi-brûlées ſe jettant dans la boue pour éteindre le feu qui les conſumoit; des Prêtres, la Croix à la main, traverſant la foule pour aller adminiſtrer les derniers Sacremens aux mourans; point de Pompes, un tumulte & un deſordre effrayant, & le feu augmentant faute de ſecours; telle étoit la ſcène horrible qui ſe paſſoit dans cette Ville, lorſque le Citoyen* Boyenval *deſcendit à terre avec ſon Etat-Major,*

les Pompes de son Edifice, & un Détachement de 60. *Hommes. Des ordres furent aussitôt donnés, entendus & exécutés; les Pompes furent établies, & le travail organisé: Dans moins de dix minutes, on apperçut au haut des toits des Maisons incendiées une vingtaine de* François *de tout grade, la hache à la main, entourés de flammes & de fumée, portés sur des décombres, & bravant le danger d'être engloutis par l'écroulement des poutres & des murs intérieurs. Tous les* François, *Officiers & Matelots, payèrent de leur personne dans cette circonstance; ils réussirent à se rendre maîtres du feu: A* 9. *heures du soir, l'incendie étoit entièrement éteint. Le Citoyen* Boyenval *& son Second ont couru les plus grands dangers, en s'exposant & se montrant par-tout.*"

(Signé) HENRI RANCHOUR.

De BRUXELLES, *le* 8. Brumaire (31. *Octobre*,)

C'est toujours dans ces Départemens, sur-tout dans les Départemens Maritimes, le même mouvement parmi les Troupes de terre & de mer, dans les Camps & dans les Ports. Pour éviter des répétitions inutiles, on se bornera à ajouter aux détails déjà donnés ceux, contenus dans les deux Articles ci-dessous des Feuilles publiques de ces Contrées.

BOULOGNE, 23. Vendémiaire (16. *Octobre*.)

„ Le Ministre de la Guerre est arrivé en nos murs avant-hier soir. Hier matin, il a passé en Revuë les Troupes rassemblées au Camp de *la Tour d'Ordre* & sur la Plaine du *Portel*. Cette Revuë brillante a eu lieu en présence de la Division *Angloise*, qui étoit à la cape à une lieuë du Port. Ce matin, le Ministre, accompagné de l'Amiral *Bruix* & de tout son Etat-Major, s'est rendu sur le Port pour visiter la Flottille. Tous les Bâtimens étoient pavoisés. L'Amiral a fait exécuter plusieurs mouvemens aux Chaloupes-Canonnières, aux Bateaux-plats & aux Péniches. Le Ministre a paru très-satisfait de l'ensemble & de la promtitude de ces différentes manoeuvres. Il a sur-tout admiré la précision, avec laquelle les Militaires de différentes Demi-Brigades, à-peine y exercés, ont manié l'aviron. Dans peu, ces Troupes seront familiarisés avec la mer. Au moyen d'une brise favorable, les rames leur fourniront le moyen de franchir le court espace, qui les sépare de leurs fiers Ennemis, & de combattre sur leur propre terrein."

DUNKERQUE, 3. Brumaire (26. *Octobre*.)

„ Une troisième Division de Bateaux-Plats, commandée par le Capitaine de Vaisseau *Ito*, & composée de 28. Voiles, est sortie de *Dunkerque* le 1. de ce mois, à six heures du soir; elle a dirigé sa marche vers *Boulogne*, & on ne doute pas qu'elle n'y soit heureusement arrivée, quelques coups de Canon s'étant fait entendre que par intervalles pendant son voyage. Notre Département de la Marine vient d'expédier pour *Boulogne* par les Canaux trois Cables d'une grosseur énorme: Ils ont 27. pouces de circonférence, pèsent chacun 15,000. Livres: Ils sont, dit-on, destinés aux Batteries-flottantes, qui s'établit dans le Port, où on les conduit.

La Direction de la Compagnie Royale Indes-Orientales, *à* COPENHAGUE, *très-surprise de voir, que plusieurs Gazettes* Françoises *&* Bataves *ont répandu la Nouvelle, que la Compagnie des* Indes Angloise *auroit vendu une partie considérable de Marchandises à la Compagnie* Asiatique Danoise, *afin de tâcher de les introduire en* France. *Cette Nouvelle étant aussi absurde que fausse, la Direction sus-dite croit de son devoir de la réfuter publiquement, afin de prévenir toute atteinte à la confiance que mérite la Compagnie* Asiatique, *que le Commerce & la Navigation en général.*

Par ordre de la Compagnie Royale Asiatique à *Copenhague*.

(Signé) JACOB DULL & Fils.

AMSTERDAM, 31. Octobre 1803.

Messieurs Veuve E. CROESE & Comp, *Banquiers de S. M.* Catholique *à* AMSTERDAM, *avertissent, par ordre supérieur, que dès aujourd'hui & les jours suivans on vaquera, au Bureau des Caissiers* CUYK VAN MIEROP & TETTERODE, *au payement des Coupons d'intérêts échus alors de l'Emprunt, négocié en* 1792. *pour le compte de la Cour d'*Espagne *à* 4. *& demi p. c. d'intérêt. Les dits Banquiers annonceront dans la suite l'ordre qu'ils attendent sous peu, le payement de la Série des Obligations du dit Emprunt, remboursables cette année.*

Messieurs Veuve E. CROESE & Comp. *avertissent finalement, qu'on vaquera à leur Bureau, dans le courant de Novembre, tous les Mardis & Vendredis, de* 10. *heures du matin jusqu'à midi, à la délivraison de nouveaux Coupons d'intérêts pour le restant du Second Emprunt de conversion en date du* 1. *Novembre* 1800, *contre annotation sur les Obligations*

A LEYDE *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

EMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 4. Novembre 1803.

CORFOU, *le* 23. *Septembre.* Avant-hier, la Frégate *Angloise*, *l'Eger*, Capitaine *Ellier*, eſt arrivée ici: Elle venoit d'*Angleterre* avec des Dépêches pour l'Amiral *Nelſon*, qui l'a expédiée ſur-le-champ pour *Malte* & *Corfou*. Dans ſa traverſée cette Frégate a rencontré un Bâtiment *Idriote*, chargé de Blé des Ports de *France*: Le Capitaine de ce Bâtiment n'a pas voulu ſe ſoumettre s'eſt battu, & a été tué: Son Bâtiment a été conduit à *Malte*.

EXTRAIT d'une Lettre de GIBRALTAR *du* 12. *Septembre.*

été annoncé, il y a peu de tems, (*dans notre* Supplément *du* N°. LXXXIV,) égate *Américaine*, *Philadelphie*, avoit pris & conduit dans notre Port une Fré- caine, nommée *Marboza*. Cet acte de vigueur, bien mérité par la conduite resques, a néanmoins indiſpoſé très-fortement S. M. *Maure*. Auſſi-tôt que ne en fut arrivée, le Conſul des Etats d'*Amérique*, Mr. *Simpſon*, a été arrêté ce mois à *Tanger*, à 11. heures de la nuit, & traîné dans la Priſon publique. ain matin, tous les autres Conſuls, qui réſident dans ce Port *Africain*, s'as- , pour ſe concerter ſur les meſures à prendre en cette occurrence: Ils inſiſté- commun accord ſur la relaxation de Mr. *Simpſon*. Le Gouvernement *Marocain* d à leurs repréſentations: Cependant ils ont été obligés de donner caution, *Simpſon* ne quittera point le Pays, ſans la permiſſion du Souverain, avant que u queſtion n'ait été définitivement réglée. — Notre Garniſon eſt tranquille: Il même chez nos Voiſins, les *Eſpagnols*, à *Cadix*: Cependant, dans l'incerti- l'événement, ceux-ci ſont occupés avec aſſiduité à réparer les Fortifications de notre Place."

EXTRAIT d'une Lettre de STOCKHOLM *du* 18. *Octobre.*

8. de ce mois, eſt arrivée ici la Ratification de la Convention, conclue entre de *Suède* & d'*Angleterre* pour l'éclairciſſement du Traité de Commerce de 1661. -t-on reçu, par la même Eſtafette qui a apporté cette Convention, l'infor- thentique, que la valeur entière du premier Convoi *Suédois*, pris & conduit erre en 1798, avoit été dépoſée à *Londres* entre les mains de l'Envoyé *Suédois*, r *Silfverhjelm*. Dès le lendemain cet avis a été communiqué officiellement à ſe, avec celui-ci, que tous ceux, qui avoient quelques prétentions à for- dit Convoi, pouvoient s'adreſſer en conſéquence au Chevalier de *Silfverhjelm*; nir l'indemnité des pertes par eux eſſuyées."

BOURG, *en* Suiſſe, *le* 20. *Octobre.* Il paroît, que l'Expédition *Françoiſe* *Angleterre* va devenir l'occaſion du départ d'une grande partie du Corps-d'Ar- çois, qui ſe trouve en *Helvétie*. On aſſure, qu'à-peu-près toute l'Infanterie rps a reçu ordre de quitter les Cantons, pour retourner en *France* & ſe rendre côtes de la *Manche*. Mais la Cavalérie reſteroit pendant quelque tems encore ays, & pourroit même y être renforcée par un ou deux Régimens de cette 'eſt le Général *Barbou* qui commandera les Troupes *Françoiſes*, qui demeure- nnées en *Suiſſe*. Le Général *Ney* ne tardera pas de partir pour ſa nouvelle on à l'Armée d'*Angleterre*, où il aura le Commandement du Camp de *Compiègne*. ettre en route il n'attend probablement que l'époque prochaine de l'échange ifications des deux Traités, négociés par lui en cette Ville. Voici ſa Lettre au man, par laquelle il lui tranſmit, le 25. du mois paſſé, les derniers Projets Traités, renvoyés de *Paris* avec l'approbation du *Premier-Conſul*, (*ainſi qu'il dans notre* Supplément *précédent.*)

OYEN LAND-AMMAN, *Le Citoyen* Rouhières, *que j'avois envoyé à* Paris *pour à la déciſion bienveillante du Gouvernement* François *les Traités d'Alliance-Défen- bien que de Capitulation-Militaire, eſt de retour depuis ce matin. J'ai le plaiſir,*

CITOYEN LAND-AMMAN, *de pouvoir vous annoncer, ainsi qu'aux Députés, que le* Premier-Consul *a donné son consentement aux divers changemens, qui désirés par les Représentans de la* Suisse; *& que j'avois appuyés aussi fortement possible. Les concessions, que l'*Helvétie *obtient aujourd'hui, sont plus considérables, qu'elle avoit obtenues en vertu d'anciens Traités. Mais le* Premier-Consul *a donnant plus d'extension à ces avantages & à ces prérogatives honorables, il lie plus étroitement à la* France; *& en même tems il a voulu donner par-là une nou de son estime particulière pour le caractère & le courage de votre Nation. De mo* TOYEN LAND-AMMAN, *je ressens un plaisir bien grand de me voir muni de voirs pour conclure deux Traités également honorables pour la* Suisse, *& qui fon établir pour toujours tous les rapports d'amitié & d'intérêt entre nos deux Nati l'honneur de vous saluer.* "

(Signé) N

De PARIS, *le 7.* Brumaire (30. *Octobre.*) Le Général *Murat*, Beau-Frère *parte*, arrivé à *Paris*, il y a quelque tems, de l'Armée d'*Italie* qu'il command se dispose en ce moment à y retourner. Les Ports & Côtes de la *Brétagne*, les Armemens qui s'y préparent, viennent d'attirer aussi les soins particuliers *mier-Consul:* Deux Officiers de confiance, les ci-devant Colonels, aujourd'h raux, *Lemarois* & *Sébastiani*, ont été chargés de la surveillance des Côtes, depuis *Cancale* jusqu'à *Brest*, l'autre depuis ce Port jusqu'à l'embouchure de La Place de *Brest* même a été déclarée en état de Siège, il y a huit jours, p néral-Commandant *Guyot-Durpaire*, en vertu d'un Arrêté du Gouvernemen *Vendémiaire*. Un des Journaux de *Paris* donne au sujet des Armemens act *France* l'Article ci-dessous, que nous croyons mériter de l'attention par ses détai

„ La *France* a un grand mouvement de Forces de terre. Mais ce n'est pas en ce sont les grandes difficultés. La réunion des Forces de mer est moins facile à exéc exige des combinaisons sçavantes, & beaucoup de précautions. En supposant que vous central de l'Expédition soit *Dunkerque*, *Boulogne* & *Calais*, il faut que toute barcations, qui ont été commandées depuis *Bayonne* jusqu'à la *Hollande*, se ra successivement d'un de ces points. Passant à la vue des Escadres *Angloises*, il faut force ou par adresse, elles échappent à leur activité & à leur vigilance. Elles y p de la manière suivante. — On conçoit qu'un grand nombre des points de la Côte fo & protégés par des Forts. Dès que la Flottille est en mer, au moment où elle ap Batimens *Anglois*, elle gagne au plus vîte, si elle se trouve inférieure en force, points. Une fois sous la protection du Fort, elle se déploye, s'emboîte & fait fac nemi. Celui-ci est bientôt maltraité au point d'être forcé de se retirer; & alors la continue sa route, & entre triomphante dans le Port où elle doit relâcher. Le lo la même manoeuvre l'approche de nouveau du point central, auquel elle est destinée lendemain encore, jusqu'à ce qu'enfin elle arrive. — C'est ainsi que dernièrement les de *Jersey* ont vu filer, sous le nez de leurs Croiseurs, deux Divisions successi Flottilles, qui les ont extrêmement effrayés, jusqu'à ce qu'enfin ils aient apperçu que alloit plus loin; elles sont entrées en effet à *Cherbourg*. Tous les Bâtimens ou tions, préparés dans les Ports de la *Guyenne*, de la *Brétagne*, de la *Normandie*, se successivement de cette manière à *Boulogne*, en dépit de tous les efforts de nos tandis qu'à l'*Est* la même manoeuvre fait arriver à *Ostende*, *Dunkerque* ou *Calais*, Embarcations de la *Flandre* & des *Pays-Bas*. — Un double avantage résulte d'une aussi sagement combinée. D'un côté, nos Soldats & nos Marins s'exercent aux d'embarquement & de débarquement. D'un autre côté, ils s'exercent à s'entendre tions, à se co-ordonner, se concerter, se gouverner. En un mot, ils s'accoûtume ces détails de Discipline maritime, relatifs à une Descente; le seul objet qui d ment leur soit nécessaire. "

„ Quand toutes ces Forces seront une fois accumulées, quand elles auront acq leurs mouvemens, une ordonnance & une précision imposantes, on doit s'attendre q lancera plusieurs fois à la mer, tant pour les exercer sur une plus grande échelle, le tumer aux grandes manoeuvres, aux grands mouvemens, que pour harceler l'En porter tantôt sur un point, tantôt sur un autre, enlever ses Croisières, quand elle foibles, attaquer ensuite de plus gros Bâtimens, rentrer, ressortir, tenir toute l'A en confusion, en incertitude, en alarmes, jusqu'au moment favorable, où six heu ront faire arriver 50. mille Hommes sur les bords de la *Tamise*. Nous ne sçavons jus sent précisément l'état de nos Forces dans nos divers Ports; &, si nous le sçavions v conviendroit probablement pas de le dire; mais, dès le 8. Octobre, on croyoit à *Bou* nous avions à *Dunkerque* cent Chaloupes-Canonnières entièrement achevées & éq

à *Boulogne* 50, à *Calais* 70, à *Dieppe*, *Fécamp* & *Blankenberg* 50, à *Flessingue* 60. Depuis ce tems, on peut calculer facilement combien les Canaux, les Rivières & les réunions successives des Ports éloignés ont dû ajouter à ce nombre."

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 18. *Octobre.*

"Secrétaire des Affaires-Etrangères, Mylord *Hawkesbury*, est parti pour la Campagne s'y délasser durant quelques jours: L'on peut juger par cette circonstance, que cette affaire n'est pas fort grande dans le Cabinet, sur-tout par rapport aux affaires du Nord. L'éloignement de *Pétersbourg* est cause, que les communications ne sont pas très-fréquentes, & qu'il s'écoule des espaces assez longs, sans qu'il y ait la moindre apparence de changement dans la face des affaires: La Cour de *Russie*, en effet, est la seule où l'on puisse attendre quelque démarche efficace: Celle de *Berlin*, la seule vraiment centrale, celle qui pourroit donner du mouvement aux autres, invariablement attachée à la poursuite de ses projets d'aggrandissement & d'indépendance dans l'*Empire*, & par conséquent fixée dans sa sphère d'inactivité harmonieuse avec les intérêts de la Cour; Celle de *Vienne*, incapable d'agir seule & par elle-même, ne sçauroit qu'attendre les événemens: Mais il n'en est pas de même de la *Russie*: Les deux autres Cours du Nord sont adressées à elle; &, s'il falloit encore quelque chose, pour lui faire sentir toutes les circonstances, l'entrée d'une Armée *Françoise* dans les Pays limitrophes du Nord & ce qui s'est ensuivi, ont dû servir à lui donner de l'inquiétude. Le refroidissement, manifesté par la longue absence de ce même Envoyé près de *Bade*, s'est prolongé & augmenté par la disgrace de ce même Envoyé près de la Cour des *Tuileries*. Il semble, que la vivacité, qu'il a mise dans ses représentations, a fortement déplu; & que, de la part du *Premier-Consul*, l'on désire son rappel. La suite des affaires Politiques fera voir, s'il sera accordé, & si l'Empereur le remplacera à *Paris* par le Prince *Dolgorucki*, mettant ainsi le sceau aux bruits qu'on y a répandus sur le compte de Mr. de *Markow*. Le Cabinet des *Tuileries* n'est pas moins mécontent des principes suivis par les Premiers-Ministres des Cours de *Naples* & de *Portugal*. L'éloignement du Prince de *la Paix* & de Mr. d'*Almeyda* a dû résulter des affaires en a dû résulter. Suivant les dernières Nouvelles de *Lisbonne*, les Anglois qui y sont établis, s'attendoient chaque jour à l'ordre d'évacuer le *Portugal*: Bâtimens, dont le port est évalué à 2000. tonneaux, sont déjà partis, pour aller dans le *Tage* à transporter, s'il le faut, en *Angleterre* toutes les Propriétés Angloises mobiles, qui se trouvent dans le *Portugal*. En attendant, la Flotte d'environ 50. à 60. Voiles, est heureusement arrivée à la hauteur de *Portsmouth*. L'Espagne a désiré la Neutralité: Mais on regarde ici cette Neutralité comme fort partiale; on se plaint amèrement de l'asyle ou même de la protection donnée à tous les Corsaires François dans les Ports de cette Puissance. Le Paquebot de *Lisbonne*, le *King* George, qu'ils ont enlevé il y a peu de tems & emmené à *Vigo*, y est actuellement équipé même en Corsaire, pour augmenter le nombre de ceux qui infestent les Côtes de Biscaye & de *Biscaye*. L'on regarde ici comme une grande marque de déférence, que la Cour de *Madrid* vient de donner au Gouvernement *François*, que S. M. *Catholique* se soit déterminée à ne plus porter les Décorations de l'ancien Ordre du *St. Esprit*, & qu'il ait été défendu, par une Proclamation, à tous les Sujets de l'*Espagne* ou aux Etrangers, d'oser, de porter les Marques d'aucun des Ordres de la Monarchie *Françoise*."

"Le reste tout est dans l'inaction pour le moment; calme, qui, si les apparences ne sont point, ne peut que précéder de grands orages: Il a été donné ordre au Bureau des Transports à *Plymouth* de faire des Provisions pour l'entretien de 20. mille Hommes pendant quatre mois. Il est inconnu, quelle en est la destination. Quoique l'Irlande ne paroisse pas devoir être le Pays le plus menacé par l'Expédition *Françoise*, on s'arme néanmoins aussi de toutes parts. L'on estime à 300. mille Hommes le nombre des Volontaires, qui s'y sont engagés à servir. Le 24. de ce mois, le Roi fera la revue des Corps Volontaires de *Londres*: Ils sont pourvus cette semaine de tout ce qui est pour servir effectivement en Campagne. Les Armes s'accumulent tous les jours ici, pour s'en servir au besoin: L'on y porte sur-tout une grande quantité de Piques dont il est question d'armer ceux qui, n'étant pas enrôlés parmi les Volontaires, ne sont pas encore appris à manier le fusil."

„ Les Nouvelles de l'*Amérique-Unie* sont extrêmement affligeantes, par rapport
Fièvre-Jaune, qui fait de grands ravages à *New-York* & dans les environs. La
est abandonnée par une grande partie de ses Habitans. Les mêmes Avis font men
l'évacuation entière de *St. Domingue* par les Forces *Françoises*; mais c'est un fing
port de mer, qui déjà plus d'une fois s'est trouvé faux. — Les *Actions conf. d'*
étoient hier à 52. & cinq huitièmes; l'*Omnium* à un disconte de 10. pour-cent.

De LA HAYE, *le* 1. *Novembre.* On apprend, que le *Gouvernement-d'Etat* a
té aujourd'hui au *Corps-Législatif*, en Séance secrette, le Plan de Finance pour l
suivante. Ce Plan doit comprendre l'état des besoins publics & indiquer les moye
satisfaire. Le Public ne peut en connoître encore les détails d'une manière auth
que; mais il ne lui est que trop aisé de calculer avec certitude combien ils seront
geans & onéreux pour la Nation. Bien certainement il a fallu compter de nouv
une année de Guerre, & porter au moins les Dépenses de l'Etat au double de ses R
ordinaires, sans pouvoir trouver, pour combler un *déficit* énorme, que la triste re
des Dons gratuits ou des Emprunts, forcés les uns & les autres. En effet, on n'
res espérer jusqu'ici l'allègement de ce fardeau pesant des Contributions ou Négoc
extraordinaires, qui depuis si longtems enlèvent annuellement à tous les Citoye
partie considérable de leur fortune & du fruit de leur travail, bannissent toute ai
du toît modeste & privent l'Artisan du nécessaire, en même tems qu'elles obère
Trésor-public. Pendant que le Gouvernement & les Représentans du Peuple sont
gés par des circonstances, fatales pour cette République, de s'occuper d'aussi pén
délibérations, le premier l'a été encore de chercher à frustrer en partie les desse
ceux, qui pensent à s'expatrier ou viennent déjà de l'effectuer pour se soustraire
Taxes de Guerre actuelles ou prochaines. Par un Décret du Gouvernement, en
du 18. Octobre dernier, il a été enjoint à toutes les Commissions, prépostées à la
ception des Contributions extraordinaires, ainsi qu'aux Administrations Départem
les, d'exercer à cet égard la plus grande surveillance, afin de mettre l'Etat à cou
de toute perte, pour les Contributions de l'année courante, par des cautions perso
les ou réelles, en cas d'émigration résoluë ou achevée. On ne peut s'empêcher de
dire, cette émigration tout-à-fait volontaire, dont plusieurs personnes de la classe
Rentiers ont formé le projet par le seul motif indiqué, donnera à l'Etranger la me
de la dureté des sacrifices, auxquels les circonstances condamnent ce Pays. En at
dant, le *Corps-Législatif*, vient d'adoucir la rigueur de quelques dispositions au s
de la Navigation Maritime pendant cette Guerre: Il a consenti, ce jour même, en
veur du Commerce & sur les représentations de quelques Puissances Neutres, en pa
culier du *Danemarc*, à apporter à la *Publication* pour empêcher l'introduction de
chandises *Angloises* (*insérée dans notre* Gazette N°. LV.) les modifications, conte
dans les quatre Articles suivans, proposés par le *Gouvernement-d'Etat.*

„ 1°. *Que tous ces Navires Neutres, qui sont chargés de fer, de madriers dits du No
& autres matériaux quelconques, qui sont nécessaires à construire des Vaisseaux & ne pouv
être apportés que du* Nord, *seront admis dans les Ports de cette République sans avoir beso
d'être munis du Certificat exigé par l'Article* II. *de la* Publication *du 5. Juillet dernier.*

„ 2°. *Qu'on admettra également dans les Ports de cette République tels Navires Neutre
qui ont été obligés absolument de relâcher dans le Royaume de la* Grande-Brétagne, *pour
qu'ils n'y aient point laissé une partie de leur Cargaison ou pris du Chargement, & qu'en
tre la Cargaison ne soit point suspecte.*"

„ 3°. *Que le Chargement de Productions, soit du Sol de cette République, soit de l'Ind
strie de ses Habitans, qui, d'après l'Article* III. *de la* Publication *sus-dite, doit être p
en retour, pourra être transporté aussi par terre, de manière cependant que dans ce cas
mêmes précautions soient observées, & que les mêmes Droits, fixés à ce sujet par les Loix
Pays, soient payés.*"

„ 4°. *Qu'enfin on admettra en général dans les Ports de cette République sans aucunes form
lités toutes Marchandises, qui sont de nature à ne pouvoir être regardées comme originair
ou apportées du Royaume de la* Grande-Brétagne *ou de ses Colonies.*"

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*